

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 13 Avril 2016

Elus présents : Mmes BERTHIER-MAITRE Marie-Pierre, BILLOUX Nathalie, BOUDOT Claudine, GAUVAIN Brigitte, KUROWSKI Chantal, SOTTY Caroline, SULAREC Isabelle
MM BARNET Roland, CARTON Gérald, DESCHAMPS Christophe, FENEON Pierre-Yves,
GENEVOIS Guy, JACOB Guillaume, MICHEL Claudius, SARRAZIN Antoine

Elus excusés :

Mme BARREAU Géraldine procuration à Nathalie BILLOUX
Mme CALLIER Marie Thérèse procuration à Chantal KUROWSKI
M. DUTARTRE Cyril procuration à Guillaume JACOB
M. KOSTINE Mickaël PROCURATION 0 Roland BARNET

Secrétaire de séance : Mme Isabelle SULAREC assistée de Mme BOIREAUD Evelyne,
Secrétaire Générale de Mairie.

1°) Le compte-rendu de la séance du 16 Mars 2016 est adopté à l'unanimité.

2°) Le Conseil Municipal prend acte, sans observation, des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T. (cf. annexe 1)

3°) Après présentation du projet de Budget Primitif 2016 par l'Adjoint aux Finances, G. CARTON, le Conseil Municipal adopte, le Budget Primitif 2016 par opération pour la section d'Investissement et l'arrête globalement (hors restes à réaliser en Investissement) selon le détail suivant :

- Par 16 voix « Pour » et 3 voix « Contre », la section de Fonctionnement à :

Recettes	1 540 458.00 €
Dépenses	1 540 458.00 €

La section d'Investissement, après le vote formel par opération, selon le détail suivant :

- Opération n° 16 « Rénovation du Prieuré » comportant l'extension de la Maison médicale
19 voix «Contre»
- Opération n° 20 « Rénovation de l'Eglise » comportant la sauvegarde du linteau du Tympan
19 voix «Pour»
- Opération n° 29 « Rénovation de l'Ecole Elémentaire » comportant la mise en accessibilité de l'école
19 voix «Pour»
- Opération n° 40 « Valorisation du Bosquet du Prieuré » comportant la création d'un jardin médiéval au sein du verger
19 voix «Pour»
- Opération n° 41 « Acquisition de matériel » comportant l'achat d'une débroussailleuse avec outil d'élagage
19 voix «Pour»
- Opération n° 43 « Eclairage public » comportant l'achat de motifs de Noël et le raccordement de l'éclairage extérieur de l'église au réseau d'éclairage public
18 voix «Pour» et 1 abstention
- Opération n° 44 « Salle des Fêtes » comportant la mise en accessibilité des WC handicapés et le remplacement du coin « lavage vaisselle » à l'office
16 voix «Pour», 1 voix «Contre» et 2 abstentions
- Opération n° 45 « Informatisation de la Mairie » comportant le remplacement du matériel informatique actuel avec un serveur dédié
19 voix «Pour»

- Opération n° 63 « Informatisation du Cimetière » comportant l'achat du logiciel de gestion du cimetière 19 voix «Pour»

est arrêtée à :

Recettes	496 844.00 €
Dépenses	245 487.82 €

4°) Après lecture et présentation de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016, sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, par 15 voix "Pour", 3 voix "Contre" et 1 abstention, fixe les taux suivants pour la fiscalité directe communale au titre de 2016 :

- Taxe d'Habitation : 19.49 %
- Taxe Foncière pour le Bâti : 25.85 %
- Taxe Foncière pour le Non Bâti : 61.45 %

5°) Le Conseil Municipal décide, par 18 voix « Pour » et 1 voix « Contre », d'attribuer les sommes de :

- 6 000 € au C.C.A.S.
- 396 € à distribuer aux associations
- 12 988.44 € à distribuer aux associations

dont la liste fait l'objet de l'annexe 2 de ce compte-rendu.

6°) Le Maire donne lecture d'une pétition émanant des habitants de la Route de Sanvignes réclamant la pose de ralentisseurs afin d'y réduire la vitesse des automobilistes. Il précise l'avoir transmise à la CUCM avec un avis favorable pour l'étude d'une telle implantation.

7°) Le Maire indique que M. Christian BAUDIN, qui avait réclamé un ralentisseur dans la Grande Rue, n'a toujours pas reçu de réponse de la CUCM malgré l'étude de vitesse qui y a été effectuée.

8°) G. JACOB fait remarquer que la sortie du parking du Super U devient dangereuse du fait de la vitesse excessive des poids lourds en provenance de Gueugnon et qu'il serait souhaitable que la Gendarmerie y sévise.

9°) Il est reconnu par la majorité des Conseillers que la vitesse excessive est un phénomène récurrent dans la Commune

10°) A la demande de C. DESCHAMPS sur le futur aménagement du Carrefour du Stade, le Maire précise qu'il a réussi à joindre M. ASTORGUE et que ce dernier est d'accord pour venir présenter le projet départemental d'aménagement de ce carrefour, lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal.

11°) Le Maire transmet la requête de la Société Global Wind Power qui voudrait savoir si la Commune est d'accord pour qu'elle réalise une étude de faisabilité d'un parc éolien sur Perrecy. La réponse est négative par 8 voix « Contre », 1 voix « Pour » et 10 abstentions.

12°) B. GAUVAIN indique que le stand qu'elle a tenu, lors de la brocante de l'AMR, a rapporté la somme de 80.50 € au bénéfice de l'Association de Sauvegarde de l'Eglise

13°) Elle rappelle également la conférence de Mme SIMONIN qui se déroulera Vendredi 15 Avril à 19 heures à la Salle Chapuis.

La séance est levée à 21 h 30.

La Secrétaire de Séance,
Isabelle SULARÉC

A large, stylized handwritten signature in black ink, overlapping the printed name 'Isabelle SULARÉC'.

**Information du Conseil Municipal
sur les décisions prises par le Maire
en vertu de l'article L 2122-22 du C.G.C.T.**

24 Mars 2016 :

- Avis favorable à DIA « M & Mme Roland BARNET » pour une propriété non bâtie sise 13 Rue Bernard Palissy à Rozelay et cadastrée AC 192
- Avis favorable à DIA « M & Mme Roland BARNET » pour une propriété bâtie sise 13 Rue Bernard Palissy à Rozelay et cadastrée AC 193
- Avis favorable à DIA « Consorts ORIGA » pour une propriété bâtie sise 3 Rue du 19 Mars 1962 et cadastrée AI 283
- Avis favorable à DIA « JOLY Gisèle » pour une propriété bâtie sise 14 Grande Rue et cadastrée AI 56
- Avis favorable à DIA « JOLY Gisèle » pour une propriété bâtie sise 14 et 16 Route de Sanvignes et cadastrée AE 82 et 83

6 Avril 2016 :

- Avis favorable à DIA « Consorts GEORGES » pour une propriété bâtie sise 1 Rue du 19 Mars 1962 et cadastrée AI 290

7 Avril 2016 :

- Avis favorable à DIA « M & Mme BONSEMBIANTE Gilles » pour une propriété bâtie sise 11 Rue du 8 Mai 1945 et cadastrée AM 76

Répartition des subventions
imputées aux articles 657362, 65738 et 6574
du B.P. 2016

ARTICLE BUDGETAIRE	ASSOCIATION	SUBVENTION 2016
657362		
	C.C.A.S.	6 000.00 €
	Total de l'article 657362	6 000.00 €
65738		
	Autres Ecoles Spécialisées	120.00 €
	C.I.F.A. Mercurey	60.00 €
	D.D.E.N.	36.00 €
	Foyer Elèves CES Gévelard Exceptionnelle	180.00 €
	Total de l'article 65738	396.00 €
6574		
	Coopérative scolaire Maternelle "Arbre de Noël"	356.70 €
	Coopérative scolaire Maternelle "Extra scolaire"	1 168.50 €
	Coopérative scolaire Maternelle "Sortie pédagogique"	403.00 €
	Coopérative scolaire Elémentaire "Arbre de Noël"	739.50 €
	Coopérative scolaire Elémentaire "Extra scolaire"	2 422.50 €
	Coopérative scolaire Elémentaire "sortie pédagogique"	973.00 €
	A.D.I.L.	50.00 €
	A.M.R. (Auto Moto Rétro Perrecycoise)	100.00 €
	A.P.I.E.	15.24 €
	A.S.P. (Foot-Ball Perrecy)	1 000.00 €
	Amicale des Pompiers Perrecy-Gévelard	220.00 €
	Amicale Laïque	450.00 €
	Amicale Laïque pour la Fête de l'Enfant	800.00 €
	Amis de Perrecy	150.00 €
	Association pour la Restauration de l'Eglise	100.00 €
	Basket Club Palingeois	80.00 €
	Batterie Fanfare de Gévelard	100.00 €
	Club de Danse Les Opalines de Ciry le Noble	40.00 €
	Club de l'Amitié	150.00 €
	Comité agricole de Toulon s/Arroux	34.00 €
	Comité des Fêtes de Rozelay	270.00 €
	Comité des Fêtes Perrecy	1 000.00 €
	F.N.A.C.A.	180.00 €
	Femmes Actuelles	80.00 €
	Fondation du Patrimoine	100.00 €
	Joyeuse Pétanque	168.00 €
	Judo Club	800.00 €
	Les Enfants de Perrecy (AEP)	100.00 €
	Les Majos Ciryssiennes	140.00 €
	Montceau Triathlon	40.00 €
	Planète Chansons	100.00 €
	Part° aux séjours en Centres Aérés associatifs extérieurs	100.00 €
	Pétanque de Rozelay	48.00 €
	Prévention Routière	42.00 €
	Remueménings	70.00 €
	Société de Pêche	300.00 €
	SPA de Montceau	50.00 €
	Uldra'Carp	48.00 €
	Total de l'article 6574	12 988.44 €
Total général des subventions attribuées		19 384.44 €